

ENTREVAUX Alpes de Haute Provence France

Marche Populaire Internationale

Proposée par l'Association Sportive Entreevalaise

PARCOURS PEDESTRE PERMANENT



CIRCUIT DES CASCADES

Circuit de 12 km

Citadelle d'Entrevaux

Membre de la FFSP N° F1326

Visa FFSP N° 06-116-H

Internet : www.ffsp.fr e.mail : contact@ffsp.fr

[facebook.com/ivv-france](https://www.facebook.com/ivv-france)

Agrément ministériel national du 20 juin 2006

reconnue de mission d'utilité publique par arrêté N°012156 du 2 Août 2001j



Partenaires de la FFSP

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

Départ et arrivée : Les vergers d'Entrevaux à Plan de Puget D4202 à l'est du village à environ 3,5km Tél : 06 07 80 60 10 e.mail : i.mermet@free.fr

Horaires : Circuit permanent ouvert toute l'année mais la période hivernale est déconseillée. Le verger d'Entrevaux est ouvert 7/7 jours de 8h30 à 18h

Parcours : Circuit facile de 12 km avec vue permanente sur le village d'Entrevaux et la citadelle qui le domine avec un dénivelé de 250 m il est balisé avec des plaquettes bleus IVV et les marques jaunes du balisage du département. Une carte du circuit sera remise au départ.
Cette randonnée est ouverte à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.

Licence de participation :

La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une **cotisation de participation de 2,-€**. Portant les points de contrôle signalés par panneaux, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

Assurance : La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de GROUPAMA. L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.

Ravitaillement : possibilité de déjeuner à la ferme

Avis importants : Interdiction absolue de fumer et d'allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.

Secourisme : Urgence international : 112

